

Fiche de données de sécurité produit

relatives au stockage, à l'utilisation et la mise au rebut, format en référence à CE 1907/2006

Produit : Gerband Primer 6300

établi le : 20/11/2007

modifié le : 14/09/2015

1. Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise

Nom du produit : Gerband Primer 6300

Indications relatives au fabricant/fournisseur

- Fabricant/fournisseur : Gerlinger GmbH & Co. KG
Dietrich-Gerlinger-Straße 1
D-86720 Nördlingen
- Téléphone : +49 (0) 9081 213-0
- Fax : +49 (0) 9081 213-103
- E-mail : info@gerband.de
- Service chargé des renseignements : Division laboratoire
- Numéro d'appel d'urgence : + 49 (0) 9081 213-600



2. Dangers possibles

- Classement selon la directive CLP (CE 1272/2008) : aucun
- Étiquetage selon la directive CLP (CE 1272/2008) : aucun

Informations complémentaires

- EUH 208 : Contient du 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one
Peut causer des réactions allergiques
- EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Avertissements particuliers pour l'homme et l'environnement :

Aucun danger existant en cas d'utilisation conforme à la destination.

3. Composition/informations sur les composants

- **Description :** Gerband Primer 6300 est une dispersion synthétique à base de copolymères de vinyle.
- **Composants dangereux :**

Composant	Classification	Concentration	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	N° CAS : 2634-33-5 N° CE : 220-120-9 N° index : 613-088-00-6	CE/1272/2008 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400	< 0,01 poids %

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- **Indications générales :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer les instructions de service ou la fiche de données de sécurité).
- **Après inhalation :** Assurer un apport d'air frais à la personne concernée, la garder au chaud et au calme.
- **Après contact cutané :** Laver immédiatement à l'eau et au savon ; en cas de douleurs, consulter un médecin.
- **Après contact oculaire :** Rincer les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes en gardant la paupière ouverte ; consulter un médecin en cas de douleurs persistantes.
- **Après ingestion :** Consulter un médecin lors de l'apparition de symptômes ou en cas de doute.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Sensibilisation possible suite à un contact cutané.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide médicale immédiate : Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse résistant à l'alcool, extincteur à CO₂ ; adapter les mesures d'extinction à l'environnement.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau concentrée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de décomposition dangereux peuvent apparaître en cas de températures élevées. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : gaz/vapeurs toxiques

5.3 Conseils aux pompiers :

Séjourner dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome de l'air circulé, réprimer l'échappement de vapeur avec de l'eau, veiller à un retour de flammes, éviter tout contact cutané en portant des vêtements de protection adaptés et en respectant une distance de sécurité.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures de protection relatives aux personnes : Retirer les vêtements mouillés, utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Mesures de protection de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou les eaux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédure relative au nettoyage/à l'absorption : Ramasser avec un produit absorbant (sable, terre de diatomée, liant acide, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section « Mise au rebut ».

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Manipulation sûre : voir section 7
- Équipement de protection individuelle : voir section 8
- Mise au rebut : voir section 13

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Indications pour l'utilisation en toute sûreté : Éviter le plus possible tout contact avec les yeux et la peau, se laver les mains avant les pauses et en fin de travail, ne pas manger ni boire durant le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Protégé des UV, au sec, à l'abri de la poussière et de l'huile de 5 °C à 25°C, stockage dans un réservoir en acier inoxydable (conteneur) ou en fûts de polyéthylène. La forme respectivement valable de VAWS doit être prise en considération. Risque de coagulation en-dessous de 0 °C, conserver les conteneurs fermés.
 - TRGS 510 12 Liquides non inflammables
-

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

Le produit ne comporte aucune quantité pertinente de substances présentant des valeurs de limitation d'exposition sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

- Protection respiratoire : Veiller à une bonne aération. Si possible, utiliser une aspiration locale.
- Protection des mains : Porter des gants de protection adaptés.
Matériau adapté : Caoutchouc nitrile (NBR)
Épaisseur du matériau : $\geq 0,4$ mm
Temps de pénétration : > 480 min
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Mesures de protection et d'hygiène d'ordre général : Se laver ou doucher normalement, conserver les vêtements de travail séparément dans la mesure du possible. Éviter tout contact avec la peau.

- Remarques supplémentaires relatives à l'organisation d'installations techniques : composants de l'installation en contact avec le produit en acier inoxydable
-

9. Propriétés physiques et chimiques

État de l'agrégat :	liquide
Couleur :	blanc
Odeur :	faiblement aminique
Données relatives à la sécurité	
Point/plage d'ébullition :	env. 100 °C
Point/plage de fusion :	env. 0 °C
Pression de vapeur, à 20 °C :	env. 2,3 kPa
Densité, à 20 °C selon DIN EN ISO 2811-1 :	1,02 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	pratiquement mélangeable dans tous rapports
Valeur ph à 20 °C selon DIN ISO 976 :	3,5 - 4,5
Viscosité (Brookfield RVT, broche 2, 20 trs/min) à 20 °C :	100 - 1000 mPas
Décomposition thermique :	>300 °C
Part de matières solides selon DIN EN ISO 3251 :	64 - 66 %

10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter : en cas de séparation irréversible à 100 °C, risque de coagulation possible
 - Substances à éviter : Éviter tout contact avec les substances qui réagissent avec l'eau
 - Produits de décomposition dangereux : lors du chauffage à plus de 300 °C CO et CO₂, oxydes d'azote. Ne vaut pas pour la transformation normale, en cas d'incendie voir le chapitre 5
-

11. Informations toxicologiques

Composants dangereux

- Toxicité orale : Valeurs LD50 déterminantes pour la classification

Désignation de la substance	Type	Valeur	Espèce
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	oral	1 193 mg/kg	Ras
- Toxicité dermique : Valeurs LD50 déterminantes pour la classification

Désignation de la substance	Type	Valeur	Espèce
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	dermique	4 115 mg/kg	Rat

Effet d'irritation primaire

- sur la peau : possible en cas d'action prolongée
 - sur les yeux : possible en cas d'action prolongée
 - les voies respiratoires : non irritant
 - Sensibilisation : sensibilisation possible suite à un contact cutané
 - Mutagénicité : aucune donnée disponible
 - Toxicité reproductive : aucune donnée disponible
 - Corrosivité : non corrosif
-

12. Indications relatives à l'écologie

- Indications générales : Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, eaux et dans la terre ; éliminer les eaux usées à l'aide de produits chimiques tels que par ex. précipitation de floculation.

Composants dangereux

Toxicité sur les poissons : Valeurs LC50 déterminantes pour la classification

Désignation de la substance	Durée d'exposition	Valeur	Espèce
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	96 h	2,18 mg/l	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Autres remarques : Classe de pollution des eaux 1 selon le VwVwS actuel en vigueur

13. Considérations relatives à l'élimination

- Peut être mis au rebut en respectant les prescriptions et sur concertation avec l'entreprise de collecte des déchets et les autorités, nettoyer les emballages souillés à l'eau.
 - Numéro de code de déchets : 070299 (conformément au catalogue européen des déchets du 01/01/1999)
-

14. Indications relatives au transport

- Il ne s'agit pas d'une marchandise dangereuse selon RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
-

15. Information réglementaire

- Un marquage selon l'ordonnance sur les matières dangereuses (réglementation des produits chimiques) et les directives CE correspondantes n'est pas nécessaire.
-

16. Autres informations

- Texte intégral des phrases H
EUH208 : contient du 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut provoquer des réactions allergiques.
EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande. H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer des réactions cutanées. H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences et réfèrent au produit à l'état de livraison. Elles décrivent notre produit par rapport aux exigences de sécurité et ne visent pas à garantir certaines propriétés du produit. Les prescriptions et dispositions légales doivent être observées sous sa propre responsabilité. Nous recommandons des tests propres dans une dimension suffisante.
